



**BRUXELLES
AIR LIBRE
BRUSSEL**

COMMUNIQUE DE PRESSE

1^{er} septembre 2024

Survol de Bruxelles

L'asbl Bruxelles Air Libre Brussel exhorte les négociateurs pour la formation des gouvernements fédéral et bruxellois à être très vigilants

Depuis des dizaines d'années, l'exploitation de l'aéroport de Bruxelles-National provoque des problèmes de santé physique et mentale à des centaines de milliers de personnes quotidiennement survolées à basse altitude, en raison des nuisances sonores et des émissions de particules ultrafines.

La gestion par les Autorités fédérales et régionales compétentes pour le trafic aérien n'a jamais été de nature à apporter des réponses efficaces à la problématique des nuisances, alors que des solutions pratiques existent pour minimiser ces nuisances. Mais étrangement, ces solutions tardent depuis trop longtemps à être mises en œuvre.

L'asbl Bruxelles Air Libre Brussel (BALB) s'inquiète fortement du risque de voir la situation des survols bruxellois se dégrader encore davantage à l'occasion des négociations en cours pour la formation des gouvernements régional et surtout fédéral. Ainsi :

- La N-VA a déjà proposé de supprimer l'interdiction de survol du domaine royal de Laeken, ce qui conduirait à consolider définitivement le survol intensif de tout le nord de Bruxelles.
- Le tout récent mémorandum de Brussels Airport Company (BAC) « invite » le futur gouvernement fédéral à outrepasser les normes de bruit de la Région de Bruxelles-Capitale, au mépris à la fois des institutions bruxelloises, des instances juridiques qui les ont validées à plusieurs reprises et des populations victimes des survols excessifs.

Le danger est donc réel de voir les partis francophones confrontés à un chantage ou un marchandage au détriment des habitants de la région la plus densément peuplée du pays.

BALB appelle donc vivement les négociateurs francophones à défendre les 8 demandes suivantes :

1) Strict respect des normes de bruit de la Région de Bruxelles-Capitale, qui ont été validées et confirmées à plusieurs reprises par les plus hautes instances juridiques. Elles ne doivent surtout pas être refédéralisées.

2) Utilisation optimisée des pistes et des routes aériennes en prenant en considération le principe reconnu internationalement d'approche équilibrée (« balanced approach ») qui préconise d'éviter au maximum les zones densément peuplées.

3) Diminution des niveaux maxima de bruit des avions qui n'ont plus été revus depuis 2009 : leur diminution bénéficierait à l'ensemble des riverains sans distinction géographique.

4) Suppression des vols de nuit à moyen terme et, à court terme, élargissement de la période de nuit de 22h à 7h.

5) Limitation du nombre de mouvements annuels à 220.000, réservés au seul trafic aérien « passagers » (vols réguliers, vols d'affaires...).

6) Réactivation du fonds d'indemnisation FANVA destiné à indemniser les personnes survolées.

7) Réalisation d'une étude d'impact du trafic aérien sur la santé des populations survolées, tant en termes de nuisances sonores que de particules ultrafines.

8) Création d'une Autorité de contrôle indépendante pour s'assurer de la bonne application des procédures publiées et pour pouvoir sanctionner les infractions constatées.

Enfin, BALB insiste sur l'importance pour les négociateurs francophones de ne surtout pas tomber dans le piège de l'adoption d'une « loi aérienne » (vliegwet) qui conforterait les demandes de la Région flamande et des dirigeants de l'aéroport qui souhaitent développer sans frein cet aéroport.

Contact : 0476.24.39.84 - 0476.47.57.56